

Comité de pilotage Avesnoiseries du 4 mai 2019

Présents :

Véronique Buret / Pascal Buret / Jérémie Tondeur / Olivier Griffart / / Gabriel Lebrun / Jean Claude Desenne / Jean Maton / Anne Marie Fauconnier / Françoise Villette / Anne Sophie Paillet / Jean-Marie Hannecart / Max Locmane / Josette Locmane

Rappel du COPIL : toutes les décisions sont prises par la COPIL et non le bureau.

Durée du spectacle et jauges :

Les dernières répétitions ont été filmées. Le temps envisagé par scène semble un peu plus long que prévu. Mais le spectacle global avec déplacement ne devrait pas excéder 2h. Il faut tout de même être vigilant en billetterie pour bien renseigner les spectateurs tardifs.

Le nombre de personnes max par soir est estimé à 960. (max 120 pers tous les ¼ d'heures).

Site internet :

Le site internet est indisponible depuis quelques jours. Le pb devrait être résolu sous peu.

Financier :

La convention d'attribution du fond Leader de Felleries a enfin été signée.

Confirmation de l'aide des Hauts de France pour 7 500€. Voir avec M. Wascot si possible d'avoir une rallonge (autour du thème du handicap)

FDVA : le dossier a été envoyé in extrémis : à remplir en ligne mais nous avons été mal informé sur les procédures.

Communes : 4 250 € (sur les 2 ans). Reste à percevoir Saint Aubin, Saint Hilaire et Semeries. Les courriers de remerciement sont prêts pour les communes dont les subventions ont été déjà perçues.

Rotary : l'association a vendu 208 billets donc le Rotary a reversé 208 € aux Avesnoiseries.

Rencontre avec Marie-Laure Kresec lundi pour échanger sur les pistes de financement.

Foire aux mouches et RDV des saveurs :

De bons contacts aux deux salons, bravo et merci aux bénévoles qui ont tenu les stands. Proposition de Saint Hilaire de tenir un stand le 19 mai. Véronique, Anne Marie et Anne Sophie iront. Gabriel voit avec les bénévoles pour y aller.

Matériel :

Convention avec Avesnelles OK. / Courrier à M. Perat pour demande de prêt tables et banc de brasserie. / Il faut faire la liste du matériel souhaité auprès de l'écomusée. Il faut penser au transport de tout le matériel : voir avec les prêteurs (écomusée / CCSA...) et avec les partenaires (Foyer Jean Lombart / CHAI...)
Il faut des portants pour les costumes sur le site à Floyon : voir avec Avesnes, voir aussi avec l'écomusée (structure d'expo). Anne-Marie connaît également quelqu'un qui pourrait peut-être en donner.

Toilettes sèches :

Il faut nettoyer et préparer les toilettes sèches pour les Saint Hillairoise du 19 mai. Proposition de « sampler » le système d'urinoir vu au RDV des saveurs à Aulnoye : bidon plastique avec de la paille dedans

Déménagement du préfabriqué:

M. Bodat a contacté Gabriel pour savoir quand l'ancien local serait débarrassé. PB : il n'y a plus de place dans le nouveau local. Il y aurait peut-être une possibilité d'une salle à l'étage du nouveau local suite au déménagement futur d'une autre association.

Il souhaite également disposer du préfabriqué pour l'association des cyclos. Donc il voudrait que l'on puisse lui prêter une clé ou débarrasser complètement une des salles.

Il faut donc débarrasser une des salles et mettre à dispo une clé.

Validé par le COPIL.

Sécurité :

Pizzaiolo : pour mémoire, une pizzeria itinérante s'installe tous les dimanches soir sur la place de la mairie à Floyon. Celui-ci a refusé « l'offre » de l'association soir de lui acheter l'équivalent en pizza en échange de sa non venue.

Entre temps, le conseil municipal de Floyon a voté et l'a autorisé à venir. Sauf qu'en fonction des plans de sécurité, il ne pourra pas entrer dans l'enceinte du spectacle. Proposition à la maire de l'installer sur le stade. (il peut s'y installer mais la circulation jusqu'à son échoppe sera compliquée pour ses clients : sens unique).

Chevaux :

Devis OK, il faut par contre trouver des pâtures pour ses chevaux et stockage de la calèche.

Restauration :

Emmanuela a vu la poêle pour les œufs, elle a du mal à contacter le prof et pb avec les œufs : proposition du fait de ne pas faire d'omelette comme initialement prévu et de se servir du dimanche pour écouler les stocks.

Validé par le COPIL.

Billetterie :

En ligne depuis le premier mai. Remise pour les achats avant le 10 juin. Des points de vente physiques sont également en place dans les OT de l'Avesnois, le Val Joly et la librairie à Landrecies. Le premier achat a été fait par quelqu'un de Berlaimont le 1^{er} mai à 23h43.

ValJoly :

Ils ne prendront pas de % sur les ventes et offre la pub sur les grands écrans de la station

Travaux décors :

Il faut planifier au plus vite la semaine de travaux sur les décors.

Communication :

Il faut valider le visuel affiche, le visuel A5 et le visuel livret.

Après, la commission communication demande un vote de confiance (en fonction du budget) pour pouvoir avoir les mains libres sur les supports.

Visuel :

Le visuel complet avec décors et titre proposé par Arnaud Dieu remporte le plus de vote.

Validé par le COPIL

Supports :

Le président demande que la commission communication soit libre de faire les différents supports qu'ils souhaitent plus des goodies dans la limite du budget dédié.

Validé par le COPIL

Livret :

Pascal se propose pour contacter les financeurs du livret de Felleries.

Prix : pleine page intérieure : 100 € / demi page : 60€ / ¼ de page : 40€ / dernière de couv : 120 €.

Proposition d'offrir la ½ page à certains partenaires.

Validé par le COPIL